

## **Bilan année 2021.**

### **Chaville Parc Lefebvre**

---

#### **Démarche SPR, Site Patrimonial Remarquable**

Nous avons demandé, en son temps, de protéger les coteaux chavillois par un SPR (Site Patrimonial Remarquable), outil d'urbanisme opposable qui renforce le PLU. De nombreuses villes soucieuses de protéger leurs quartiers et leurs cadres de vie y ont recours. La municipalité avait fini par accéder à cette demande (promesse de campagne). Un diagnostic paysager a été réalisé par un cabinet spécialisé mandaté par GPSO. Nous avons participé, avec les autres associations de Chaville à l'avancée de ce diagnostic. Celui-ci réalise un état des lieux de la ville, un bilan de son état actuel et préconise des solutions d'urbanisme pour protéger ce qui est identifié comme intéressant. Les solutions proposées ne retiennent pas le SPR mais préconisent d'utiliser le PLU(i) à venir comme seule réponse. Nous avons relancé plusieurs fois, en vain, la Municipalité pour connaître ce qui se décide suite à la dernière présentation aux associations.

#### **Analyse du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), Métropole Grand Paris**

Le DOO est un document prescriptif faisant partie du SCoT (Schéma de cohérence territoriale). Le SCoT définit la politique de la ville pour les 30 ans à venir. Les PLUi doivent décliner dans leurs règlements les prescriptions définies dans le DOO. Nous avons fait une analyse de ce document et l'avons remontée aux élus de la Municipalité. Le SCoT, donc aussi le DOO, a été validé le 24 janvier 2022. Nous allons donc pouvoir nous appuyer sur ce DOO pour travailler sur le PLUi de GPSO, donc de Chaville.

#### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUI GPSO**

Concernant le PLU(i), le chantier est lancé chez GPSO. Nous allons y travailler en relation avec d'autres associations et élus, tant chavillois que d'autres villes de GPSO. Nous avons réalisé un document donnant une série de propositions et remarques en nous basant sur deux PLUi dans le périmètre du Grand Paris qui sont récents et qui serviront certainement de base pour construire celui de GPSO. Une première réunion de ce collectif s'est déroulée en janvier 2022.

Le PLUi est un document essentiel car c'est lui qui va déterminer quel sera l'urbanisme de demain à Chaville. On constate trop que le PLU actuel permet de mettre la priorité totale sur la densification au détriment de notre cadre de vie. Ce sera le gros chantier 2022.

## **Rassemblement contre la bétonisation des Hauts-de-Seine le 29 Mai 2021**

L'Association Chaville Parc Lefebvre a participé au rassemblement contre la bétonisation des Hauts-de-Seine, organisée à Meudon, le samedi 29 mai 2021. Depuis longtemps les associations et collectifs citoyens convoquent leurs élus à plus de retenue dans la progression du béton. Rien n'y fait ! Le 29 mai, à la faveur d'un énième projet mortifère, sur le jardin d'une villa Napoléon III (Villa Schacher) planifié à Meudon, les organisations associatives et citoyennes se sont rassemblées pour montrer collectivement leur désapprobation...

## **Biodiversité à Chaville**

L'Association a pris l'initiative de lancer un recensement des oiseaux de nos jardins sur tout Chaville.

Un premier retour et une analyse ont été réalisés grâce aux observations de plusieurs relais qui se sont prêtés au jeu. Il est intéressant de constater que selon les quartiers, la population d'oiseaux est différente, ainsi les moineaux restent présents dans des quartiers de Chaville mais pas partout. Un deuxième recensement est lancé pour 2022. Tout le monde peut participer.

*« Manifeste pour la préservation de la qualité des paysages urbains du grand Paris de la couronne parisienne »*

Il est aujourd'hui soutenu par 85 associations et collectifs. L'Association Chaville Parc Lefebvre est à l'origine de cette démarche fédératrice. Patrimoine Environnement, fédération nationale et soutien du Manifeste, l'a relayé dans sa revue annuelle par un article sur ce Manifeste.

(adresse du Manifeste : <https://manifeste-paysurbain.monsite-orange.fr/> )

## **Adhésion 2022**

Notre association ne vit que par le nombre de ses adhérents. Merci à ceux qui n'ont pas encore cotisé pour 2022 de nous apporter leur adhésion. C'est capital pour nous tous. Vous pouvez le faire soit par chèque au nom de l'association Chaville Parc Lefebvre, à déposer au 7 Bld de la République, soit par internet via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/chaville-parc-lefebvre/adhesions/bulletin-d-adhesion-2022>